

Programme de stages de formation de courte durée 2026-2027 du RCRSB Recherche en santé buccodentaire

Appel à candidatures pour les sites d'accueil

Laboratoires de recherche, instituts de recherche en santé, cliniques universitaires ou hospitalières, pratiques privées, organismes gouvernementaux et pratiques en contexte communautaire

Détails du programme

Le Réseau canadien de recherche en santé buccodentaire (RCRSB) a le plaisir de lancer le Programme de stages de formation de courte durée 2026-2027.

Le RCRSB est un **réseau national de recherche** financé par les Instituts de recherche en santé du Canada et ses partenaires. Il a pour objectif de lancer, de soutenir et de pérenniser des projets de recherche novateurs et collaboratifs dans le domaine de la santé buccodentaire.

Ce premier appel s'adresse aux sites d'accueil potentiels souhaitant proposer des stages à temps plein d'une durée de deux semaines à des stagiaires qui cherchent à enrichir leur expérience en matière de recherche en santé buccodentaire. L'offre vise les laboratoires de recherche, les instituts de recherche en santé, les cliniques universitaires ou hospitalières, les pratiques privées, les organismes gouvernementaux et les pratiques en contexte communautaire.

Grâce à ce programme, les organismes d'accueil peuvent mettre en valeur leur environnement de recherche, établir des liens avec de jeunes scientifiques en santé bucco-dentaire, favoriser des expériences de formation enrichissantes et contribuer au perfectionnement des futurs talents de la recherche en santé buccodentaire au Canada.

Pour les stagiaires, ce programme offre une immersion pratique dans divers environnements de recherche, un accompagnement par des équipes expérimentées, ainsi que la possibilité de perfectionner leurs compétences de recherche, de se constituer un réseau professionnel et de mieux comprendre les réalités de la recherche en santé buccodentaire.

C'est la première étape du programme. Une fois les possibilités d'accueil approuvées, le RCRSB lanceront un appel à candidatures auprès des stagiaires potentiels.

Cette initiative du RCRSB vise à renforcer la formation en recherche sur la santé buccodentaire au Canada en proposant des formations de courte durée pertinentes aux jeunes scientifiques.

Les sites d'accueil intéressés sont invités à soumettre une proposition pour l'année 2026-2027.

Financement disponible

Le Programme de stages de formation de courte durée 2026-2027 du RCRSB proposera **huit** bourses de stage pour un montant total de 16 000 \$. La structure des bourses est échelonnée en fonction de la mobilité des stagiaires :

- **Quatre bourses** d'une valeur de 1 000 dollars sont octroyées à des stagiaires qui suivent une formation dans leur ville de résidence.
- **Quatre bourses** d'une valeur de 3 000 dollars sont octroyées à des stagiaires qui suivent une formation en dehors de leur ville de résidence.

Dans chaque catégorie de financement :

- Deux bourses seront accordées pour soutenir la formation dans le domaine de la recherche fondamentale.
- Deux bourses permettront de soutenir la formation dans la recherche clinique, la recherche en santé des populations et en épidémiologie, ou la recherche en santé publique et en prévention.

Les fonds octroyés au titre du Programme sont versés directement à la bénéficiaire ou au bénéficiaire à l'issue du programme de formation. Aucun financement ne sera versé directement aux laboratoires, centres ou cliniques d'accueil.

Durée de la formation

La durée du stage est de **deux semaines, à temps plein**. Le programme de formation ne prévoit pas d'indemnisation pour les congés de maladie, les vacances et les autres interruptions. Si un stage financé par une bourse est interrompu ou se termine prématurément pour n'importe quelle raison, les personnes concernées doivent en aviser immédiatement le RCRSB (ncohr@dal.ca).

Admissibilité des sites d'accueil

L'appel de candidatures destiné aux structures d'accueil est réservé aux organisations capables d'offrir une formation et un accompagnement alignés sur les objectifs du programme de stages.

Elle vise les laboratoires de recherche, les instituts de recherche en santé, les cliniques universitaires ou hospitalières, les pratiques privées, les organismes gouvernementaux et les pratiques en contexte communautaire.

La directrice ou le directeur de recherche ou toute autre personne représentante de niveau équivalent au sein de l'organisme d'accueil **doit** être membre du RCRSB. Il n'y a aucuns frais d'adhésion.

Les personnes qui ne sont pas encore membres doivent s'inscrire et créer un profil de membre sur le site Web du RCRSB (<https://www.ncohr-rcrsb.ca/rejoignez-le-reseau/?lang=fr>). En raison des modifications apportées à notre registre des membres, les anciens profils n'ont pas pu être transférés et devront peut-être être recréés.

Exigences relatives aux candidatures

Les candidatures doivent comporter les éléments suivants :

1. **Formulaire de candidature du site d'accueil** dûment rempli.

Processus de sélection et d'évaluation

Les candidatures seront d'abord soumises à un comité d'évaluation indépendant constitué par le Réseau canadien de recherche en santé buccodentaire, composé de membres du Réseau et de représentantes et représentants issus de divers domaines pertinents de la recherche en santé buccodentaire. Ce comité évaluera ensuite les candidatures. Toutes les personnes siégeant au comité d'évaluation respecteront les directives relatives aux conflits d'intérêts, et tout conflit sera géré par le biais d'une récusation. À l'issue de ce processus d'évaluation, les propositions d'accueil retenues seront approuvées en vue de leur intégration au programme.

Les candidatures des stagiaires seront ensuite examinées au regard des offres de formation approuvées. Les affectations définitives seront déterminées à l'issue d'un processus de mise en correspondance qui tiendra compte des centres d'intérêt des stagiaires, de leurs qualifications, des exigences des structures d'accueil et de l'offre de formation approuvée.

Le fait de déposer une candidature ne garantit ni la sélection ni le placement en stage. Il se peut que les offres d'accueil approuvées ne soient finalement pas pourvues et que des stagiaires admissibles ne se voient pas attribuer de place.

Responsabilités des sites d'accueil

- Veiller à ce que les membres de l'équipe participent activement et s'impliquent tout au long de la formation.
- Faire participer les stagiaires aux activités de recherche en les intégrant de manière adaptée et en leur garantissant l'accès à toutes les ressources et à tous les soutiens nécessaires à leur formation.
- Permettre aux étudiants de se familiariser avec les environnements de recherche, de politiques, de réglementation ou d'innovation propres au secteur, notamment en leur donnant des occasions de comprendre les activités de mise en œuvre, de commercialisation, d'élaboration de politiques, de surveillance ou d'intégration au système de santé buccodentaire.
- Veiller au respect des exigences réglementaires en matière de protection de la vie privée et de gouvernance des données applicables spécifiques aux environnements industriels ou gouvernementaux.
- Fournir de la rétroaction et participer aux activités d'évaluation afin de contribuer à l'amélioration continue du programme de formation.
- Confirmer la fin de la formation.

Dates limites

- Date limite de dépôt des candidatures pour les sites d'accueil : 31 juillet 2026 à 23 h 59 (HAA)
- Avis préalable d'approbation des offres d'accueil : 17 août 2026.

Questions

Veillez transmettre vos questions à Iona Worden-Driscoll, coordonnatrice nationale du Réseau canadien de recherche en santé buccodentaire (ncohr@dal.ca).